

# ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES GROUPEMENTS AFFILIES A LA F.F.S.G. CLERMONT-FERRAND 7 JUIN 2015 PATINAGE DE VITESSE

## PROCES VERBAL

L'assemblée s'ouvre à 9h30 sous la présidence de M Michel LOSCOS Président de la CSNPV.

### 1. Vérification du quorum et des pouvoirs:

Effectuée par le secrétariat de la FFSG et par Murielle AUDEMARD

9 Clubs présents ou représentés sur 13.

Les clubs présents représentent 59 voix sur 68.

### 2. Approbation du PV de l'Assemblée Générale 2014

PV approuvé sans observations

### 3. Allocution du Président de la CSN – Rapport moral

Présentation Powerpoint en appui jointe au présent rapport.

La présentation met en évidence un léger tassement par rapport à l'année précédente, avec 551 licences dont 251 compétitions et 59 kids.

Toutefois le recul est limité à des circonstances de 2 clubs, la plupart gardant une bonne dynamique. Le nombre de junior E reste constant à 220. Un rattrapage semble apparaître dans les juniors C-D, avec des effets à attendre dans plusieurs années...

La discipline de patinage de vitesse est unie et motivée, favorisant une mutualisation des moyens et des actions entre les clubs.

21 compétitions ont eu lieu en France, dont 2 internationales pour un total de 1400 participants

En short track, les athlètes profitent de l'apport des 3 pôles de Font Romeu, avec des résultats sportifs non négligeables notamment en relais féminin, aux Universiades, et à l'Europa Cup. (voir tableau).

Des insuffisances ont été relevées cette dernière saison, mais la situation devrait être rétablie.

En grande piste, en l'absence en France d'équipement d'anneau, Alexis Contin seul athlète a effectué une bonne saison

Développement : La priorité a été donnée à la consolidation des clubs existants et des structures. Les blocages du fait de l'accès limité à la glace et les difficultés par les investissements initiaux d'entraînement, tapis, patins spécifiques... sont de nature à limiter les clubs existants au niveau actuel, et freinent les possibilités de création de nouveaux clubs.

Communication : des efforts importants ont eu lieu pour une liaison dynamique et conviviale avec les responsables, même si des progrès sont à réaliser.

CSNPV : un travail collectif a permis un bon fonctionnement et à resserrer les liens avec les clubs et les acteurs du patinage de vitesse.

Liens avec les instances fédérales : ils ont nettement progressé, que ce soit avec la direction de la FFSG, qu'avec les ligues. De même l'arrivée du nouveau DTN en cours de saison a relancé le dialogue avec la DTN et les cadres sportifs.

Pour conclure le rapport moral, les progrès sont évidents, une dynamique s'est engagée, maintenant

**Y'a k'a faire +**

#### 4. VOTE SUR RAPPORT MORAL :

**Vote à l'unanimité des présents**

#### 5. Projet sportif 2015-2018

Voir le powerpoint spécifique annexé.

Le Ministre des Sports, dans sa notification de délégation du 6 février 2015, a invité la FFSG à mettre en œuvre une politique de développement quantitative sur la prochaine décennie.

Le Président le 1er avril 2015 a demandé que la CSNPV établisse un projet triennal 2015-2018 incluant :

- Un projet de développement qualificatif et quantitatif
- Un projet des compétitions et leur format
- Un projet de détection

Reprenant les bases du projet sportif présenté l'année dernière, sont discutés les points spécifiques détaillés dans la présentation annexée. Ces points seront à intégrer à la convention d'objectifs sportifs à conclure avec la fédération.

#### 6. Modifications au règlement national

Des modifications sont apparues souhaitables sans bouleverser le règlement sportif adopté en 2012 :

- Trophée National  
Sur la base de l'expérience très positive de cette saison, il est retenu pour le classement final :
  - Tous les championnats de Ligue seront des étapes annoncées « Trophée National – Etape X » (hors Ile de France « fermés »)
  - Il sera limité aux patineurs qui auront couru sur au moins la moitié des championnats de Ligue
  - Ne seront classés pour le Trophée que les patineurs licenciés dans un club français
- Convention FFSG- fédération Monaco  
La convention concerne le patinage artistique et la Vitesse, et prévoit l'accès des licenciés monégasques à toutes nos épreuves, stages, etc.. comme tous licencié en France. Seul le titre de Champion de France ne peut leur être attribué, comme à tout athlète de nationalité étrangère.  
Le règlement national intégrera les dispositions de la convention dès qu'elle sera signée entre les 2 fédérations.
- Les tarifs d'inscriptions aux différentes épreuves sont inchangés.

Le règlement sportif s'appliquera dès validation par le BE et le comité fédéral.

#### 7. Compétitions de clubs

La participation remarquable ces 2 dernières saisons ont conduit plusieurs personnes à faire des propositions de déroulement. Michel Prigent a présenté une synthèse des propositions pour les compétitions de clubs.

La synthèse présentée comprend les principes suivants :

- Les championnats de Ligue (Trophée national) sont maintenus avec le format ISU, et toutes finales partielles ou complètes selon le temps. Ils se termineront autant que possible par des relais.
- Les challenges- trophées de clubs ne font pas l'objet du règlement national.
  - Les épreuves doivent permettre de courir chaque distance 2 fois ;
  - Il faut séparer pour des raisons de sécurité les patineurs expérimentés des débutants.
  - Il faut prévoir des courses « Masters » pour les séniors-juniors A-B qui n'ont pas les temps de France, voire de Ligue.
- La CSNPV élaborera un projet d'annonce reprenant les dispositions présentées qu'elle suggère aux clubs d'utiliser.

## 8. Intervention de Didier Gailhaguet, Président de la FFSG

Didier Gailhaguet a suivi une partie de nos débats, et a insisté sur les points suivants :

- La FFSG affirme son complet soutien au patinage de Vitesse, confirmé par les moyens importants consacrés aux pôles de Font-Romeu
- La FFSG a envie que les athlètes, notamment en short track performant.  
On a un potentiel de patineurs, on s'interroge sur les résultats, notamment l'incidence d'altitude de Font Romeu, et des solutions pour y remédier
- Quand on veut être au Haut niveau, l'implication doit être forte, schématiquement le sport est au centre et les études autour.

## 9. Intervention de Maryvonne Del Torchio, Présidente du Conseil Fédéral

Madame Del Torchio a surtout souligné le rôle du conseil fédéral dans le contrôle du respect des règles fédérales quant aux décisions des CSN, notamment pour ce qui concerne les règlements sportifs. Particulièrement pour la CSNPV, elle a fait part de sa préoccupation quant au respect du budget octroyé. Michel LOSCOS a rappelé la récente discussion à ce sujet au BE du 5 juin, dans lequel il est apparu des différences entre les affectations comptables et la réalité des recettes. Une mise au point a été convenue avec JB Hamel, trésorier fédéral pour éclaircir la situation.

## 10. Intervention du DTN et des cadres

Thierry SOLER, Directeur technique national, assisté de Frédéric DAMBIER, coordinateur des disciplines de vitesse, a présenté ses réflexions sur le haut niveau et le travail de développement à son accès. Les problèmes d'altitude doivent être solutionnés, soit en transférant les pôles dans un autre site, soit par des solutions d'adaptation temporaires. L'accès des jeunes patineurs au haut niveau passe par des stages, rassemblements, qui permettent le perfectionnement et la préparation. Un projet triennal est à élaborer entre la DTN et la CSN. Les entraîneurs nationaux sont prêts à apporter leur contribution à cet effet. Déjà stage détection programmé fin août, et journée des entraîneurs à l'INSEP le 13 juin. Rodolphe VERMEULEN chargé de la formation, rappelle le montage en cours des formations fédérales. Par ailleurs il souligne l'intérêt des compétitions UNSS qui prévoit des compétitions de vitesse. A cet effet il est intéressant pour les clubs de se rapprocher des EPS.

## 11. Intervention du Président de la Commission Fédérale des Officiels d'Arbitrage

Anthony LEROY a rappelé les missions de la CFOA, et le rôle pendant de la CNOA. La discipline vitesse est intégrée dans le règlement général des officiels d'arbitrage. Sont repérés 37 officiels dont 25 nationaux et 12 internationaux. Un règlement va être diffusé prochainement pour fixer les critères d'accès aux différents niveaux d'arbitrage, le mode de recrutement, la formation, le reporting . Il est rappelé l'importance de la signature de la Charte dont certains n'ont pas retourné le document. Il est confirmé que ne peuvent être officiels d'arbitrage dans les épreuves les parents de compétiteur pour éviter les conflits d'intérêt (règle ISU également).

## 12. Calendrier sportif - Attribution des sites des Championnats de France

Les principales compétitions sont connues, sont à confirmer les dates des championnats de Ligue. Le Championnat Elite aura lieu à Epinal les 17-20 décembre 2015  
Le Championnat Junior et le critérium des jeunes auront lieu à Belfort début avril 2015 (date à confirmer)  
Albertville indique son souhait de recevoir les championnats junior en 2017.

## 13. .Autres questions posées

Maître Paris sollicité a confirmé le bien fondé de l'exigence de la présentation de la carte d'identité lors de la prise de licence, notamment pour l'exactitude de l'orthographe du nom et éviter les doublons.

Fin de l'assemblée vers 13 heures 30

...oooOooo...

**Pièces annexées :**

- **PV AG Marne la Vallée**
- **Présentation rapport moral (fichier Powerpoint)**
- **Projet sportif patinage de vitesse 2014-2018**
- **Règlement sportif national short track 2015**
- **Catégories d'âge pour la saison**
- **Records de France Short track**
- **Record de France Long Track**